et Paul Guédin; 4e, chansson et boxe, Désiré Vandenhende et Jean-Baptiste Donsbecke. La Tzigane, mazurka pour symphonie.

Deuxième partie : *La Souveraine*, ouverture pour symphonie : 1er jeu, A. Dumez et Th. Cattean ; 2e jeu, Henri Decottignies et Désiré Vandenhende ; 3e jeu, Edouard Terrin et J.-B. Donsbecke ; 4e jeu, Aug. Astier et L. Dubus, professeur. — *Les Hirondelles*, valse pour symphonie.

Choral l'« Aurore. » — Le dimanche 28 juin, à 6 heures 1/2 précises, un grand concert sera offert par le choral l'*Aurore*, à ses membres honoraires et à leur famille, dans la salle des fêtes de M. Philémon, rue Pierre Motte. Voici le programme :

1. *Les Naufragés* (Saintis), l'*Aurore*; 2. Duo pour clarinette, MM. Blondean et Lardinois; 3. Air de *La Coupe du roi de Thulé*, T. Truyen; 4. Monologne, M. B.; 5. Chansonnette, A. Tack; 6. Air de *Lucie de Lammermoor*, pour basson, De Beer; 7. Air de *La Favorite*, pour ténor, P. Grumiaux; 8. Air pour Mandoline, Mercier; 9. Scène comique, Journeuil; 10. *Les Patineurs*, l'*Aurore* du piano sera tenu par Mlle Bersou.

A l'issue du concert, grand bal.

Tourcoing. — La *Fanfare du Petit-Château*, dimanche 28 juin 1891, sur la place Thiers, exécutera, à 5 heures du soir, les morceaux suivants :

1. *En Avant!!!* marche, Gung'l; 2. *Les Faucheurs*, ouverture, Bandonck; 3. *La Souriante*, mazurka gracieuse, Rossbaud; 4. *Une Fête à Buda-Pesth*, cortège aux flambeaux, C. Lecail; 5. *Poète et Paysan*, ouverture, Suppé; 6. *Le Postillon*, galop, Faust.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 25 juin

Présidence de M. PARENTY, vice-président

Un pillage d'estaminet. — L'agent Dujardin, était de service lundi soir, place de la Fosse aux Chênes, quand il entendit des cris : Au secours! A l'assassin! Il se rendit à l'endroit d'où partait cette rumeur; c'était dans un cabaret de la rue Saint-Maurice, à l'enseigne de la « réunion des garçons brasseurs » Il régnait dans cet établissement un vacarme infernal; tables, chaises, chaufferettes, vitres, tout volait en éclats.

C'était, paraît-il, un moyen employé par quatre consommateurs pour payer le montant de leurs boissons qui s'élevait à un franc vingt-cinq. Un locataire de la maison avait voulu prendre la défense du cabaretier; mal lui en prit, car il avait reçu, près de l'œil gauche un coup de canne-assommoir, et la cabaretière avait été aussi assommée à coups de chopes.

Les héros de cette bagarre s'appellent Anicet Dufour, plafonneur et trois tisserands du quartier, Louis Duquesne, François Baecq et Henri Cuvelier.

L'agent ne put suffire seul pour rétablir l'ordre : il dut appeler à son aide plusieurs collègues du poste du 1er arrondissement qui eurent bien de la peine à se rendre maîtres de ces forcenés.

Pendant le trajet, un sieur Vercruysse, anarchiste connu dans les réunions, avait, en feignant de donner la main à l'un des hommes de la bande, voulu le tirer à lui pour le dégager des mains des agents : il fut aussi conduit au poste mais relâché le lendemain.

Les inculpés, suivant le degré de culpabilité qui ressort des dépositions des témoins, sont condamnés F. Baecq à six mois, L. Duquesne à trois mois, Dufour et Cuvelier, chacun à un mois, tous quatre, en outre à plusieurs amendes.

Un abus de correction. — Un ouvrier du nom de Aimable Guidez vit depuis une dizaine d'années avec une femme Piette, rue Lacroix à Roubaix. Dernièrement le fils de cette dernière ayant été congédié de son atelier pour avoir mal fait son travail fut reçu brutalement par Guidez qui sous le prétexte d'administrer une correction au jeune Piette qui ne la méritait point d'ailleurs, se laissa aller envers lui à d'indignes violences.

Guidez encourt une peine de huit jours et 16 francs d'amende.

Une double giffle appliquée à un camarade Degand par un teinturier Louis Boutement, au moment où ils sortaient tous deux d'un estaminet de Wattrelos, vaut à Boutemont huit jours et seize francs d'amende.

Un vol de draps. — V. Eeckout et sa compagne, Sophie Delabre, qui ont une chambre dans l'estaminet de Gustave Eeckout, frère du prévenu, ont profité de ce que la maison est banale et ouverte à tous venants, c'est du moins ce qu'ils affirment, pour dérober au dit cabaretier une paire de draps, quatre cuillères et des petits et grands verres — c'est ce qu'ils disent du moins de l'enquête et des déclarations du plaignant.

Les inculpés nient formellement ; ils prétendent que ce qui a été trouvé chez eux a été par eux acheté il y a trois ans.

Ils ne cueillent pas moins une peine, Victor Eeckout d'un mois et Sophie Delabre de deux mois.

Une rixe de famille. — Des discussions entre parents à Tourcoing, ont amené des démêlés où ont pris une part plus ou moins active, Louis et Pierre Vercruysse, Pierre Lisabeth et Dersas. Ce dernier est acquitté. Lisabeth est condamné à huit jours, Vercaigne Pierre à quinze jours et son frère à un mois. Me CONFORME.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 25 juin

L'action en responsabilité intentée par un ouvrier chaudronnier, M. Tournemaine à son patron, M. Levengle à Roubaix, à la suite d'un accident dont il avait été victime, dans l'établissement Motte, a été rejetée.

Nous avons rendu compte des circonstances de cette affaire.

Le Tribunal décide que les causes de l'accident ne doivent pas être imputées à l'imprudence ou à la négligence du patron. Me CONFORME.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du jeudi 25 juin

La succession Vandomme. — Arrêt

La Cour confirme le jugement en ce qu'il a déclaré que, le condamné Alfred Vandomme ne devant pas être compté pour le calcul de la réserve et de la quotité disponible, la part des enfants de ce dernier comme légataires se trouvera réduite au tiers de la succession. L'arrêt ajoute de nouveaux considérants juridiques à ceux qui forment les motifs de la décision des premiers juges.

Créance contre une liquidation judiciaire

Par arrêt en date de ce jour, la première chambre de la Cour réforme un jugement du tribunal de commerce de Tourcoing, rendu le 20 janvier dernier, entre la société veuve Lehembre-Magnin et fils, en liquidation judiciaire et Mme Lelong-Lehembre.

Ce jugement a décidé que Mme Lelong n'est créancière de la liquidation que de 8121 francs 90 et qu'il n'y a pas lieu de l'admettre au passif, cette somme devant se compenser jusqu'à due concurrence, avec une autre de 9.250 francs.

La Cour décide que Mme Lelong est créancière de 4.474 francs 70, que le tribunal a retranché à tort 1852 fr. 80 de cette somme et qu'il n'était pas saisi de la question de compensation.

Procès entre un peigneur et son acheteur à La Plata

Nous avons déjà parlé des coustestations existantes entre M. Félix Lorthiois, peigneur de laines à Tourcoing, et M. Henri Pennequin, représentant de commerce, qu'il avait attaché à son établissement, comme acheteur à La Plata, par des contrats successifs, le dernier en date du 23 septembre 1888.

Par arrêt du 6 janvier 1891, la Cour de Douai, confirmant un jugement de Tourcoing du 10 octobre précédent, accorda à M. Pennequin une provision sur la part de bénéfices devant lui revenir pour les trois ans afférents au traité de 1886. Elle n'admit pas alors la demande reconventionnelle de M. Félix Lorthiois en résiliation du contrat de 1888 et 274,000 francs de dommages-intérêts basés sur l'allégation de fautes précédemment commises par M. Pennequin, en remplissant sa mission d'acheteur.

Le dernier, d'autre part, a plusieurs fois intenté à son patron à la disposition duquel il restait, bien que celui-ci cessât d'utiliser ses services, des actions en paiement de mois d'appointements. Il obtint ses 400 francs par mois du tribunal de commerce.

Enfin, s'engagea l'instance actuellement portée devant la première Chambre de la Cour. La discussion de cette affaire commencée mercredi, s'est continuée aujourd'hui par la plaidoirie de Me de Beaulieu, avocat de M. Pennequin, en réponse à celle de Me Allaert, chargé des intérêts de M. Lorthiois.

Le jugement de Tourcoing, frappé d'appel, est du 10 février de la présente année. Les questions sur les quelles il a eu à statuer, sont celles de la résolution du traité de 1888 qui lie les plaideurs, et des dommages-intérêts auxquels M. Pennequin peut avoir droit.

Considérant qu'aux termes des stipulations du contrat de 1888, la constatation d'une perte de 30.000 fr. donne ouverture à la résiliation, les juges consulaires ont déclaré ce contrat résilié par le fait de la réalisation de la perte prévue.

Ils ont accordé à M. Pennequin 12,000 francs pour appointements jusqu'au 31 janvier dernier. Ils lui ont, de plus, alloué 4.000 francs de dommages-intérêts, spécialement pour lui donner le temps de se procurer une situation analogue à celle qu'il avait dans la maison Lorthiois.

Les premiers juges ont refusé au demandeur tous autres dommages-intérêts. Ceux que M. Pennequin réclamait, s'élevaient à 270.000 fr.

Il demandait 44.000 francs pour les bénéfice futurs qu'il eût pu réaliser, dans l'établissement Lorthiois ; mais le tribunal considère que sa part de bénéfices, pour le temps restant à courir sur la durée du traité, aurait certainement été nulle, étant dès à présent absorbée par les pertes.

M. Pennequin sollicitait aussi 12.000 francs de dommages-intérêts comme réparation du préjudice à lui causé par M. Lorthiois, durant le procès solutionné par l'arrêt du 6 janvier dernier. Il disait que son adversaire avait sciemment jeté sur lui un discrédit et nui à sa réputation commerciale d'acheteur de laines. A cet égard, le tribunal a estimé que M. Lorthiois, par ses demandes reconventionnelle et ses conclusions, n'avait pas excédé ses droits de plaideur.

C'est M. Félix Lorthiois qui a formé appel principal de la décision que nous venons de résumer. Cet appel est motivé par sa condamnation en 4000 f. de dommages-intérêts contre lagnelle il proteste.

Mais M. Pennequin, de son côté, appelle incidemment. Il ne reproduit pas, toutefois, sa demande de 44,000 fr. pour bénéfices futurs.

Il voudrait que la résiliation du traité de 1888 fût prononcée à la charge et aux torts de M. Lorthiois, au lieu de l'être comme conséquence de la réalisation de la perte prévue au contrat.

Il soutient que le chiffre de 4.000 francs de dommages-intérêts est insuffisant, en présence des allégations formulées pendant le précédent procès et tendant à porter atteinte à sa considération professionnelle. Il prie la Cour d'élever du moins l'ensemble des dommages-intérêts à 12,000 francs.

Enfin, confirmé par suite de l'appel principal de M. Lorthiois, la résiliation du contrat ne saurait avoir son effet qu'à partir de l'arrêt à intervenir, il réclame ses appointements jusqu'à la fin de juin et, dès lors, de ce chef, 3.200 francs au lieu de 1.200.

L'affaire est en délibéré.

Arrêt

La Cour déclare le contrat de 1888 résilié aux torts de M. Félix Lorthiois à compter du 10 février dernier, date du jugement.

Elle condamne M. Lorthiois à payer les appointements de M. Pennequin jusqu'à cette date, c'est-à-dire la somme de 1333 fr. 33.

Mais elle le décharge de toute condamnation à des dommages-intérêts que les premiers juges avaient fixés à 4000 francs.

Elle met, toutefois, les dépens à sa charge.

L'arrêt dans ses considérants, déclare que M. Pennequin a passé avec un autre industriel un traité qui lui assure une position équivalente à celle qu'il avait précédemment.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Lille, le 24 juin 1891.

Monsieur le Directeur-Gérant
du *Journal de Roubaix*.

Dans votre numéro 176 portant la date du jeudi 25 juin 1891 — il est dit en 3e page 1re colonne sous la rubrique Comédie, Drame ou folie, que la maison Michel, de la rue Nationale, à Lille, vient d'établir un déballage à Tourcoing.

Ayant une succursale à Roubaix, 74, Grande-Rue, et diverses personnes ayant confondu, vous m'obligeriez en voulant bien indiquer dans votre prochain numéro que la maison Michel, 74, Grande-Rue, en face de la rue du Collège, à Roubaix, n'a rien de commun avec la maison qui fait le déballage en question.

Vous remerciant à l'avance, agréez mes sincères salutations.

MICHEL,
74, Grande-Rue, en face de la rue du Collège,
Roubaix.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La capture des pigeons-voyageurs — Nous avons fait écho aux plaintes exprimées par M. Rosoor, directeur de la *Revue Colombophile*. Nous nous intéressons, au sujet de cet article, la lettre qu'on va lire :

Bruxelles, 25 juin 1891.

» A Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

» J'ai l'honneur de vous faire part, que la société colombophile *Bruxelles-Centre*, réunie en assemblée le 24 juin 1891, a pris connaissance de l'article paru dans votre estimable journal ayant trait à la capture de nos pigeons voyageurs.

» Vivement émue de savoir le sort qui est réservé à nos chers volatiles, les membres présents ont émis un vote de félicitations et de remerciements à M. Rosoor pour ses justes plaintes, lesquelles, nos osons espérer, ne resteront pas sans effets.

» Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus distinguées.

» Pour le comité, » Le président,
» Le secrétaire, » C. Toulet.
» A. Vandenkerckhoven,
» 71, rue de la Senne. »

LA FÉDÉRATION COLOMBOPHILE L'« AVENIR DU TILLEUL » rappelle aux amateurs colombophiles son grand concours sur Chantilly, le dimanche 28 juin. 100 francs de prix d'honneur.

Le marquage des pigeons se fera le samedi 27 juin de 3 heures à 7 heures du soir chez M. J.-B. Pollet, 282, rue de Lannoy.

Les pigeons seront convoyés par M. Joseph Dedoncker, convoyeur de l'*Union fédérale*.

On prie les amateurs de venir assez tôt avec leurs pigeons, afin d'éviter les encombrements.

A l'occasion de ce concours, M. Jean-Baptiste Pollet fera jouer un magnifique cartel par une poule de 9,10. Si la somme dépassait 30 francs, l'excédant serait attribué comme second prix.

La commission de la Fédération l'*Avenir du Tilleul*, remercie avec satisfaction que les amateurs colombophiles se rendent compte des avantages qu'ils ont de jouer avec cette fédération (Fédération de quartier) aussi elle espère que, pour le concours de dimanche, elle pourra enregistrer un nouveau succès, succès qui ira en augmentant de plus en plus chaque semaine.

NORD

L'orage à Cysoing. — La foudre est tombée hier sur la maison de M. Flotin, cabaretier à Bourghelles ; elle est entrée par la cheminée, et a mis le feu à un métier à tisser placé au premier étage : elle a ensuite traversé le plafond et a heureusement épargné M. et Mme Flotin, et un enfant, qui se trouvaient dans l'estaminet. M. Flotin, depuis cet incident est devenu sourd. Les dégâts sont évalués à 300 fr. Il y a assurance.

Sur divers points du Nord, la foudre a causé des accidents; il y a eu des vaches tuées, des maisons détruites, des personnes renversées. Les récoltes ont en partout beaucoup à souffrir.

Suicide en mer. — Pendant la traversée de Portland (Orégon) à Dunkerque, le trois-mâts anglais *Bucéfalus* a été le théâtre d'un suicide véritablement dramatique.

Un matelot du bord est monté sur le bastingage du navire, s'est coupé la gorge avec un rasoir et s'est ensuite jeté dans les flots.

Tous les efforts tentés pour sauver le malheureux sont restés infructueux.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire au *Journal de Roubaix* en joignant un franc en timbres-poste. Il leur sera répondu en petite correspondance par notre collaborateur spécialement chargé de la partie militaire.

Si l'on désire un renseignement ou une consultation par lettre privée, prière de joindre en plus un timbre-poste de 15 centimes.

[redacted]

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de Mademoiselle DUMOULIN-CATTELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Alphonse DUMOULIN, représentant de la brasserie Duthoit, décédé à Roubaix, le 26 juin 1891, à l'âge de 51 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 27 courant à 9 heures, en l'église Saint-Martin à Roubaix. — Les Vêpres seront chantées le vendredi 26 dudit mois, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 20.

Le Cercle Catholique de la Concorde fera célébrer une Messe, dans la Chapelle du Cercle, le dimanche 28 juin 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François DESBARBIEUX, membre actif décédé. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

MORT DE SAPECK

GAIS SOUVENIRS DU QUARTIER-LATIN

M. Eugène Bataille, dit Sapeck, ancien conseiller de préfecture de l'Oise, qui avait été interné à Clermont, ayant été frappé en octobre 1889 par la folie, vient de mourir après de longues souffrances.

Le quartier Latin d'aujourd'hui n'a pas connu Sapeck. ce brave garçon, caricaturiste plein d'esprit, dessinateur de talent et avocat, qui eut son heure de célébrité et dont les joyeuses farces égayaient le Luxembourg, il y a une dizaine d'années. Les légendes sur ce successeur de Romieu et de Dupin, redouté des concierges, — il avait fondé l'*Anti-Concierge*, — circulent cependant encore sur le Boul'Mich; on se les transmet d'année en année; on en rit, et cependant la génération actuelle, travailleuse, mais un peu empesée, classe déjà dans ses cartons le récit des exploits de Sapeck comme de vieux Dammier ou des Gavarni.

« SAPECK SORTIRA... »

Lorsque, dans les cafés du boulevard Saint-Michel, on recevait la carte mystérieuse suivante : « M. Sapeck sortira demain à trois heures », c'était une joie universelle. Que nous réservait-il encore? quelle surprise, quelle fumisterie?

Le lendemain, à l'heure indiquée, on se pressait aux terrasses, sur les trottoirs, on formait la haie, et des vivats formidables, gais, délirants annonçaient l'arrivée de Sapeck, en toilette de soirée, sans, l'air calme et plein de sérieux, sur une voiture à bras que traînaient deux amis. Ce n'était pas bien méchant, mais comme on riait de bon cœur!

Si, la circulation arrêtée, les gardiens de la paix ne fachaient et commençaient au pour tout le cortège, la joie devenait du délire. On s'expliquait, et le commissaire de police ne demandait pas mieux que de relâcher la joyeuse bande.

Pour relever les farces inoffensives, mais pleines de gaîté, de Sapeck, il faudrait plusieurs colonnes. Le « coup du tuyau », inventé par lui, est resté légendaire. Pendant toute la nuit, Sapeck se glissait dans dans un de ces grands tuyaux d'égoût que les ouvriers laissent souvent sur les trottoirs. Lorsque quelque professeur attardé venait à passer devant le tuyau, rentrant pressé à son domicile, Sapeck évidemment rapidement la main, tirait le bas du pantalon du bonhomme, en imitant « le cri du chien auquel on marche sur la patte », et rentrait précipitamment dans son trou. Ou juge de l'effroi et de l'ahurissement du passant, qui se retournait et ne trouvait rien, tandis que les amis de Sapeck pouvaient de rire à quelques pas de là.

EN OMNIBUS

C'est encore lui qui a trouvé le « truc de l'omnibus. » Il s'installait dans un « Madeleine-Bastille » quelconque, et quand le conducteur réclamait « Places, s'vous plaît! » très grave, Sapeck lui disait doucement :

— Est-ce bien à vous que je dois donner mes six sous?

— Oui.

— Pourquoi?

— Parce que je suis le conducteur.

— Qui me dit que vous êtes le conducteur?

— Mais... mon costume, par exemple.

— Cela ne prouve rien, tout le monde peut avoir un costume comme le vôtre.

On arrivait à une station. Le conducteur mettait le controleur au courant de la situation. Le contrôleur s'approchait de Sapeck.

— Pourquoi refusez-vous de payer?

— Mais je ne refuse pas de payer.

— Eh bien, alors, payez!

— Mais qui êtes-vous?

— Je suis le contrôleur!

— Qui me dit que vous êtes le contrôleur?

Vous voyez la scène montée par Sapeck, qui poussait la blague jusqu'à dire à l'agent de police — car c'est par l'agent que ça finissait :

— Qui me dit que vous êtes un agent de police?

Et pendant ce temps-là, que de rires au milieu du rassemblement qui grossissait... grossissait...

D'autres fois, toujours en omnibus, sur l'impériale alors, il « faisait le muet ». Pendant des minutes, le conducteur lui réclamait ses trois sous, mais Sapeck n'entendait pas et continuait à lire, enfoui dans un journal. Ses voisins lui frappaient à l'épaule, lui criaient : « Vos trois sous! » tout en déplorant que « ce jeune homme fut atteint d'une pareille infirmité. » Puis, subitement, Sapeck se levait; et, d'une voix énorme :

— Sapristi! messieurs, je suis muet, mais je ne suis pas sourd!

AUTRES FUMISTERIES

Un jour de pluie, Sapeck entre chez le coiffeur du boulevard Saint-Michel près du lycée Louis-le-Grand.

— C'est pour la barbe, dit-il, et il s'assied.

Peu à peu, un, deux, dix, vingt, cinquante étudiants pénètrent dans la boutique, silencieux, prenant place sur les chaises, les tables, envahissant l'escalier, avec leurs parapluies ruisselants.

Sapeck était rasé.

— Messieurs, à qui le tour? dit le coiffeur.

— A personne, répond Sapeck, ces messieurs m'accompagnaient.

Et la bande sort, automatiquement, sans broncher.

Un de ses plus féroces ennemis fut M. B..., épicier, rue Dauphine, chez lequel il se présenta un jour comme économe d'un séminaire.

— Monsieur, je voudrais munir de paquets de bougies mon institution. Quelles sont vos meilleures marques?

— Le Phénix, l'Etoile, la Bonne-Mère; nous en avons dix.

— Allumez sur ce comptoir une bougie de chaque marque, nous allons voir la meilleure.

Il tassit aux côtés de l'épicier, en face du comptoir, tandis que les dix bougies brûlaient, puis, au bout de trois quarts d'heure, il se leva et sortit très digne :

— Ce sont des qualités inférieures. Je ne saurais qu'en faire. Gardez vos bougies!

LA DERNIÈRE FARCE

La dernière farce, une farce formidable a signalé la fin de Sapeck au quartier Latin.

Un jeudi du mois de mai, en 1884, Sapeck vint à la musique du Luxembourg coiffé d'un énorme turban, vêtu d'un pantalon bouffant et d'une petite veste jaune, la figure horriblement brunie. Ce fut une ovation. La musique dut s'interrompre, et cinq ou six gardes accoururent.

Alors Sapeck se coucha devant le bassin, invoquant Allah, Mahomet, et refusant de circuler.

Il fallut dix gardiens pour l'enlever à bout de bras et l'emmener au poste Saint-Sulpice.

Mais les étudiants étaient accourus en masse. Le poste fut assiégé.

— Rendez-nous Sapeck! On n'arrête pas un homme parce qu'il est en Turc!

Trente arrestation furent opérées. Vers six heures, M. Camescasse, alors préfet de police, fit amener Sapeck à son cabinet, boulevard du Palais. Les agents lui avaient retiré son turban et lui avaient jeté une cape sur sa petite veste jaune.

Quatre mille personnes suivaient en vociférant. M. Canbet avait fait barrer le Petit-Pont par une brigade centrale. La foule se porte à la préfecture.

Au bout de trois quarts d'heure, les fenêtres de M. Camescasse s'ouvrirent et Sapeck parut au balcon.

— Messieurs, nous venons de nous entendre avec M. le préfet. Je lui ai promis de ne plus m'habiller en Turc. Je vous conjure de circuler. Vive M. Camescasse! Vive la République!

Ce fut une apothéose. Il ne s'habilla plus en Turc en effet, mais le lendemain, il parcourait le quartier vêtu d'un costume de satin rose vif qui fit hurler tous les chiens du boulevard.

LA FIN

Quelques mois plus tard, on apprit que le joyeux « farniste » était nommé conseiller de préfecture. Il y a trois ans, il épousa une charmante femme dont il a eu un enfant.

Nous l'avions rencontré, pour la dernière fois, au moment de l'exécution d'Hoyos, en 1889. En voyant cet homme grave, triste, aux allures sévères, parlant à peine et semblant éviter ceux qui le croisaient dans les rues, nous n'avions plus reconnu le joyeux étudiant de jadis.

Un mois après, la folie vint tout à coup s'abattre sur lui et on dut le conduire à Clermont.

Tous ceux qui ont connu Eugène Bataille, dit Sapeck, savent qu'il cachait sous ces dehors excentriques un esprit très cultivé et un cœur d'or.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

26 JUIN 1753

NAISSANCE DE RIVAROL

Si son père était aubergiste ou gentilhomme, il paraît que ce n'est pas encore un point éclairci, nous oserions à peine donner comme certain qu'il naquit le 26 juin 1753, si dans l'intéressante étude qu'il lui a consacrée, M. de Lescure ne se croyait en mesure de l'affirmer; quoi qu'il en soit, avec la plus belle figure, la plus belle taille et la démarche la plus noble, l'idée lui vint d'entrer dans les ordres sacrés, et il fut reçu au séminaire d'Avignon; mais elle ne le garda pas longtemps. Des œillades des dames d'Avignon eurent bientôt tourné la tête au « bel abbé de Sainte-Garde », et de sa première vocation religieuse il ne lui resta que le petit collet.

Il vint à Paris, y trouva des protecteurs, et, soutenu par une admirable sérénité dans l'insolence, ne tarda pas à y devenir l'un des beaux esprits les plus écoutés et surtout les plus redoutés, le pérorateur par excellence, préparant le matin sa victime du soir, s'en allant trôner à quelque table ou à quelque thé. Sempiternel de la conversation, s'épandre en médisances, calomnies, cruautés, et faire la rose au milieu des applaudissements. C'est là qu'il conquit cette réputation d'esprit caustique et satirique qui est à peu près tout ce qui a survécu de lui : adoré des femmes, redouté des hommes, vite par personne, et fêté par tout le monde.

Constamment occupé de la recherche de la nouveauté dans l'expression, et doué d'un véritable génie en ce genre, il n'est point étonnant qu'il se soit occupé de linguistique, et il fit paraître un *Discours sur la langue française* qui semblait révéler une rare faculté de divination dans la voie où l'érudition devait plus tard obtenir tant de résultats. Ce fut son seul effort sérieux. Survenant à la veille de la Révolution, il fit paraître le *Petit Almanach des grands hommes pour 1788*, où il avait bien moins en vue de juger les œuvres que d'étiqueter les personnes de quelques mots sanglants, et qui lui une exécution impitoyable de tous ceux qui pouvaient lui disputer quelque part de sa popularité.

La Révolution venue, il l'acclama d'abord comme nécessaire, mais la combattit avec courage jusqu'à ce qu'il la vit tomber aux mains d'hommes dont les passions devaient inévitablement la faire dévier; il fonda pour cela le *Journal politique national*, et quand il eut cessé de paraître, fut au premier rang des rédacteurs des *Actes des Apôtres*, où il cribla les hommes du jour des traits les plus empoisonnés; au mois de juin 1792, à l'heure où on se préparait à répondre à des épigrammes par des échafauds, il se vit forcé d'émigrer et se réfugia en Belgique, quelque par la baronnet Angel, sa sœur, il se trouvait au moins de la main gauche, le beau-frère de Dumourier.

Il passa successivement à Londres, puis à Hambourg, sut se faire par la littérature une assez large clientèle dans cette ville où la comtesse de Tessé tenait une vacherie et le marquis de Romance un fonds de vin et comestibles, et mourut prématurément le 10 avril 1800 à Berlin, ayant, suivant l'heureux mot de M. de Lescure, « perpétuellement manqué les occasions de devenir un grand homme pendant près de vingt-cinq ans ».

CHOSES ET AUTRES

FEUILLETS DÉTACHÉS D'ALBUM :

— L'amour conjugal n'est pas une plante de plein vent et de grand soleil : il lui faut un peu de solitude et d'ombre. G. DURUY.

— Il en est du bonheur comme des mouches : les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins. Comtesse DIANE.

— Quand les hommes supérieurs se trompent, ils sont supérieurs en cela comme en tout le reste. Ils voient plus faux que les petits ou les médiocres esprits.

INTERVIEWS-EXPRESS

Rencontré, hier, un ouvrier boulanger :

— En vous mettant en grève, vous ne craignez pas de faire un *four*.

— !

— Et de vous mettre alors dans le *pétrin*.

— !

— Votre misère ira en *croissant*.

— !

— Et puis vous allez soulever des *levains* de haine!

— !

— Pour moi, je considère que vous faites une *brioche*.

— Non! monsieur. Nous nous mettons en grève parce que nos patrons se montrent envers nous pleins de *gruau... ité!*

— Oh! oh!!!

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46660—23333

BIBLIOGRAPHIE

Manuel d'électro-homœopathie. — Guide médical des familles, par le docteur Landry (1 vol. In-8,) broché, 3 fr. ; cartonné à l'anglaise, 4,50. Librairie Alfred Reboux, rue Neuve, 17, Roubaix.

Nous signalons avec plaisir l'apparition de ce livre. Outre son incontestable valeur intrinsèque, il présente à nos yeux un autre mérite, celui d'avoir été écrit par un médecin, qui honore sa profession et dont le séjour au milieu de nous a laissé dans notre ville un souvenir ineffaçable.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les théories scientifiques de l'auteur, pas plus que les bases de sa doctrine. Ce terrain est brûlant, et nous n'aurons garde de nous y aventurer. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'en médecine comme en beaucoup d'autres choses, les savants aussi bien que le public sont divisés en plusieurs camps et écoles irréconciliables. Ainsi, la vieille Faculté anathématise l'homœopathie : celle-ci à son tour a vu surgir d'un œil inquiet et peu bienveillant l'Electro-homœopathie qui a la prétention d'inaugurer une ère nouvelle en médecine.

Nous nous bornons à exposer l'état de la question sans prendre parti pour ou contre. Ainsi, nous n'affirmons pas, comme le prétend le docteur Landry et comme il a tout l'air de le démontrer, que l'Electro-homœopathie est la vraie médecine de l'avenir, qu'elle possède d'ores et déjà des moyens de guérison inconnus jusqu'ici, et cela précisément dans des affections prétendues incurables, telles que la phtisie et le cancer par exemple; mais nous nous garderons bien aussi de le nier.

Ce que nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, c'est que cette cause a trouvé, en M. le docteur Landry un avocat éloquent, non moins que convaincu et sachant faire pénétrer sa conviction dans l'esprit des autres. Or, ce n'était pas chose facile, car il s'agissait de parler science aux gens du monde et de faire pénétrer dans leur esprit peu préparé à ces études les choses de la médecine.

Cette difficulté, si grande qu'elle fût, n'a pas déconcerté l'auteur. Ne perdant pas de vue que son livre était surtout une œuvre de vulgarisation, il a mis de côté tout d'abord les locutions scientifiques obscures et s'est préoccupé avec un soin particulier de parler un langage clair et intelligible pour la généralité de ses lecteurs. C'était le meilleur moyen de faciliter la connaissance et la pratique de l'Electro-homœopathie.

Aussi, à l'aide de ce manuel, dont la qualité maîtresse est la clarté, comme nous venons de le dire, il est toujours facile aux personnes même les plus étrangères à la médecine, de remplir les indications les plus pressantes et de parer aux premiers accidents. Cet ouvrage justifie ainsi son sous-titre de *Guide médical des familles*, et il a sa place marquée d'avance dans tous les intérieurs où l'on est désireux de mettre à profit les ressources merveilleuses dont dispose la nouvelle méthode médicale.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 969e livraison (27 juin 1891). Texte : Une poursuite, par Mme de Nanteuil. — Comment parlent les sourds-muets, par J. Dussoulet. — L'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, par E. Dupont-Eremboug. — Le temps pronostiqué par les plantes, par Duplessis. — Les Jumeaux de la Bouzaraque, par H. Meyer. — Poursuivi par un buffle, imité de l'anglais, par Dickson. — Chaque numéro, 40 centimes.

Illustrations de Tofani et E. Zier.

Abonnements : Un an, 20 francs. — Six mois, 10 francs.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

AUX FABRIQUES PARISIENNES

E. LANDAUER

ROUBAIX, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

SPÉCIALITÉ DE BLANC

TROUSSEAUX ET LAYETTES

Fabrique de Lingerie et Broderie à la main à Remiremont (Vosges)

Nous avons l'honneur d'informer notre nombreuse clientèle que nos assortiments pour cette saison sont complètement terminés et que nous avons actuellement un immense choix en LINGERIE FINE pour TROUSSEAUX et LAYETTES dans les genres les plus nouveaux et les plus variés à des prix modérément avantageux.

Vous trouverez aussi dans nos magasins un choix considérable d'articles pour enfants, tels que : Robes, Bonnettes, Pelisses cachemire et Broderie, Robes de baptême, Chaussettes, Tabliers, Bonnets, etc.

CHOIX MAGNIFIQUE DE RIDEAUX EN TOUS GENRES

Spécialité de Lingerie fine

Grand assortiment de DRAPS et TAIES BRODÉES. Prix exceptionnel

BRODERIES EN TOUS GENRES

Dépôt de TOILES DES VOSGES et LINGE DE TABLE

Garantis à l'usage

CHIFFRES et BRODERIES à façon

La Maison des FABRIQUES PARISIENNES, comme depuis de nombreuses années, a pour principe de vendre entièrement de confiance les articles les plus soignés et les mieux assortis, à des conditions du bon marché exceptionnel.

Prix fixe marqué en chiffres connus. — 46, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX. 26492

GRANDE LIQUIDATION GÉNÉRALE

pour cause de cessation de commerce

JUSQU'AU 15 JUILLET 1891

VENTE DE PAPIERS PEINTS

AVEC CENT POUR CENT DE RABAIS

Les Papiers, vendus partout 2 francs le rouleau, sont mis en vente à 0,50 c.

Chez M. DESPLECHIN-HOUZÉ

Rue du Grand-Chemin, 44, Roubaix

54410—27114

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro du 20 juin 1891. Gravures : Le *Monde Illustré* est très varié cette semaine, malgré la disette d'actualités. Une belle 1re page représente la scène principale du *Rêve*, à l'Opéra-Comique, par Zier. — L'exposition de Moscou et la visite du Tsar donne lieu à trois belles gravures : la revue de gala sur la place du Théâtre, le Pavillon Impérial. — Le Pavillon militaire au moment de la visite des souverains. — A propos des Fêtes de Dijon, centenaire de Saint-Bernard, trois gravures du lieu de sa naissance à Fontaine-les-Dijon. — M. Zier donne encore sous la rubrique : *Vieilles coutumes* un très curieux dessin de la *Saint-Jean*. — H. Brun est représenté par deux dessins sur la transformation des torpilleurs. — Les Beaux-Arts sont en supplément par le beau tableau de M. Karlowszky, *Bouderie*, gravé par Baude. — Aux morts de la semaine : M. Calmann-Lévy.

Texte : Au roman en cours de publication par Abel Hermant, illustré par Tofani, le numéro ajoute une nouvelle de Pierre Loti, le nouvel académicien, intitulée : *Dans le passé mort*, avec illustrations de Reichen. Enfin Pierre Véron, Etincelle, Le Notre, Hippolyte Lemaire, Auguste Boisard, Archidux, complètent la partie littéraire de ce numéro. Rosenthal, dontre la colonne des échecs, très goûtée des amateurs à laquelle s'ajoutent les récréations de la famille, les rébus, etc. Le numéro : 50 centimes. 27168

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

BROSSERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans un grande et dans un petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de merserie, lingerie, chapellerie, etc.:

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, pe